

**Par courriel**  
**[mine-apatite-sept-iles@bape.gouv.qc.ca](mailto:mine-apatite-sept-iles@bape.gouv.qc.ca)**  
**L'original suivra par courrier**

Montréal, le 27 septembre 2013

M. Joseph Zayed  
Président  
**Commission d'enquête et d'audience publique  
sur le projet de mine d'apatite à Sept-Îles**  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec)  
G1R 6A8

Monsieur Zayed,

Il a été porté à notre attention que plusieurs mémoires et témoignages devant votre Commission mentionnent Corporation Minière Osisko (« Osisko ») et son projet minier de Malartic. Il appert que nombre de ces mentions sont inexactes, non documentées ni autrement fondées.

Des affirmations calomnieuses, voire diffamatoires ont été faites devant votre Commission, verbalement et par écrit. Ces affirmations sont publiques. Elles portent atteinte à la réputation de Corporation Minière Osisko. Les mécanismes mis sur pied par votre Commission dans le cadre de sa mission leur assurent une large diffusion.

Il est devenu impératif de rétablir la vérité et de corriger les faussetés colportées devant votre Commission. Il nous semblerait équitable et légitime que votre Commission nous fournisse un véhicule d'intervention qui intègre notre mise au point à la documentation relative à votre mandat, et lui donne une diffusion comparable à celle qu'ont reçues les affirmations concernant notre société.

Nous vous saurions gré de nous indiquer, dans les meilleurs délais, la façon de procéder pour ce faire.

Par ailleurs, comme notre projet minier a souvent été mentionné dans vos travaux, il nous fera plaisir de vous rencontrer, vous et vos collègues commissaires, ou de vous faire visiter nos installations de Malartic, si vous souhaitez vérifier le bien-fondé et la vraisemblance de certaines assertions qui ont été faites devant vous.

Je vous prie d'agréer, monsieur Zayed, l'expression de mes sentiments distingués.

## CORPORATION MINIÈRE OSISKO



André Le Bel  
Vice-président, Affaires juridiques &  
Secrétaire corporatif

Cc M. Sean Roosen, Président et Chef de la Direction, Corporation Minière Osisko  
M. Bryan S. Coates, Vice-président, Finances et Chef de la direction financière, Corporation Minière Osisko  
M. Luc Lessard, Vice-président principal et chef de l'exploitation, Corporation Minière Osisko



**ORIGINAL PAR COURRIER RECOMMANDÉ**

**COPIE PAR COURRIEL**

**greentox@total.net**

**svp.pollution@gmail.com**

Montréal le 27 septembre 2013

**SOUS TOUTES RÉSERVES**

**SOCIÉTÉ POUR VAINCRE LA POLLUTION (SVP)**

Place d'armes, CP 65

Montréal (QC) H2Y 3E9

À l'attention de M. Daniel Green, fondateur et président

Objet : **Demande d'information**

Re : Votre mémoire présenté au BAPE dans le cadre du projet de la mine Arnaud

---

Monsieur,

La présente fait suite au dépôt par la Société pour vaincre la pollution (SVP) d'un mémoire auprès du Bureau d'audiences publiques en environnement dans le cadre de l'étude du projet de la mine Arnaud.

La lecture de ce mémoire nous a permis de constater de nombreuses affirmations qui nous apparaissent erronées et sans fondement relativement aux activités minières de Corporation Minière Osisko à Malartic ou à leur encadrement par les autorités concernées. En effet, les données dont nous disposons ainsi que la trame factuelle relative au suivi de nos activités ne concordent pas avec vos affirmations, particulièrement celles qui figurent aux pages 29 et 30 de votre mémoire.

Nous vous demandons par la présente de bien vouloir nous transmettre dans les meilleurs délais les informations, incluant les données scientifiques et les témoignages, qui permettent de fonder vos affirmations, afin de pouvoir les comparer au nôtres et prendre les actions nécessaires, le cas échéant.

Nous croyons que les propos que vous tenez dans votre mémoire sont alarmistes et dommageables pour la réputation de notre entreprise et il nous apparaît en conséquence légitime de requérir les renseignements sur lesquels ils s'appuient. Nous croyons également que, par souci de transparence, vous n'hésitez pas à nous donner votre entière collaboration dans ce dossier.

Bien à vous,

## **CORPORATION MINIÈRE OSISKO**



André Le Bel  
Vice-président, Affaires juridiques et  
Secrétaire corporatif

Cc M. Joseph Zayed, Président, Commission d'enquête et d'audience publique sur le projet de mine d'apatite à Sept-Îles, Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
M. Sean Roosen, Président et Chef de la Direction, Corporation Minière Osisko  
M. Bryan S. Coates, Vice-président, Finances et Chef de la direction financière, Corporation Minière Osisko  
M. Luc Lessard, Vice-président principal et chef de l'exploitation, Corporation Minière Osisko